



Totor et Irène



Habillage de Totor

A Steenwerck, le dernier dimanche de septembre c'est la journée « STOP » ! Cette fête de la moisson, au musée de la vie rurale, est accompagnée de danses folkloriques et donne également l'occasion d'assister à son vide-grenier.

La journée s'achève vers 19h, dans une parfaite bonne humeur, avec le carnaval de Totor et la fête aux allumoirs.

Le premier géant de la ville fut créé en 1933 à l'initiative de trois jeunes musiciens qui s'inspirèrent d'une chanson populaire de l'époque « Totor, t'as tort », pour lui trouver un nom. Son corps, fabriqué de bois, mesurait 4,75 m et pesait 60 kg. Sa tête fut achetée à Lille et ramenée à Steenwerck à bicyclette ! Son chapeau haut de forme était en cordes de piano recouverte d'une toile noire et il portait au bras un parapluie.

Malheureusement, il disparut pendant la guerre 39-45... Le 2^{ème} Totor fut construit en 1947, mais ne fut pas plus chanceux car il périt, dévoré par les rongeurs et l'humidité.

Le Totor que nous connaissons aujourd'hui date de 1978, pèse 120 kg habillé et mesure 5,70m. Cinq porteurs sont nécessaires à ses déplacements et il se déplace

beaucoup ! Depuis 1994, il est allé un peu partout en Europe, répondant à de nombreuses invitations. Totor sait aussi recevoir ses congénères, notamment pour la Parade Nocturne des Géants Portés.

Cependant, à 25 ans, Totor était toujours seul... Cette situation ne pouvait plus durer !

Irène, une belle géante créée pour les besoins du film « Quand la mer monte », dont elle figure le personnage principal, allait poursuivre sa route, au-delà de son rôle, aux côtés de Totor. Adoptée par les habitants de Steenwerck, elle représente avec lui l'identité de la commune !

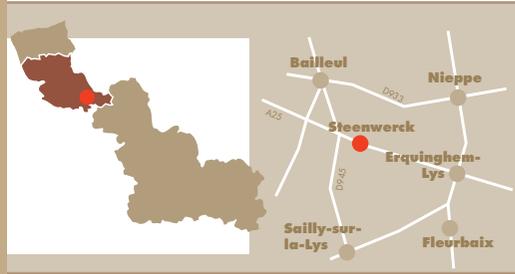
Quand la géante du cinéma rejoint le géant du village, c'est une grande histoire d'amour qui commence !



Irène

à PIED dans le NORD

Pays de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Armentières : beffroi, base de loisirs des Près du Hem (03.20.44.18.19)

Bailleul : Jardins des plantes sauvages (Conservatoire botanique National : 03.28.49.93.07), Musée Benoît De Puydt (03.28.49.12.70) ; Beffroi (03.28.43.81.00) ; maison de la dentelle (03.28.41.25.72), ferme brasserie Beck (03.28.49.03.90).

Nieppe : château-musée d'histoire locale (03.28.44.20.04).

Neuf Berquin : API : Producteur de miel et produits dérivés (03.28.42.83.08).

Saint Jans Cappel : La Flandre à dos d'ânes toute l'année sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10)

Steenwerck : promenade en roulotte de mai à octobre 3^{ème} dimanche du mois à 16h00 et juillet et août 2 fois par semaine visite de la campagne et de la ville (03.28.44.20.04) ; Musée de la vie rurale (03.28.50.33.80) ; Musée de la musique mécanique (03.28.49.13.13)

Manifestations annuelles

Bailleul : carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00).

Nieppe : Parcours fleuri de juin à septembre, 3^{ème} dimanche du mois à 10h00 (sur réservation à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Lys-Steenwerck au 03.28.44.20.04).

Steenwerck : Journée des métiers d'autrefois en mai ; fête du cheval de trait

en juin (03.28.44.20.04 ; fête de l'eau et fête des chus (épouvantails remplis de pétards) en juillet (03.28.49.94.78) ; journée des produits du terroir en août (03.28.40.20.04). 100 km à pied, fête du blé en septembre (03.28.44.20.04)

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03 20 57 59 59 ou sur www.tourisme-nord.fr)

« Retables de Flandre »

Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et auprès de Nord Tourisme (ADRT du Nord) ou sur www.tourisme-nord.fr
Pour réserver votre séjour, www.jadorelenord.com

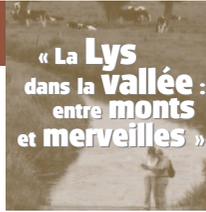
Renseignements

Office de Tourisme de la Vallée de la Lys (Steenwerck) : 03.28.44.20.04 ; www.valleedelalys.fr

Office de Tourisme des Monts de Flandre (Bailleul) : 03.28.43.81.00 ; www.montsdeflandre.fr

Renseignements complémentaires

Nord Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toutes les randonnées et le tourisme dans le Nord sur : www.tourisme-nord.fr



Pays de Flandre



N° 15

Sentier de la Boudrelle Steenwerck

(17 ou 13 km - 5 h ou 3 h 15)



Vers « Le Chien Blanc » (Steenwerck)

Randonnée Pédestre

Sentier de la Boudrelle :
17 ou 13 km

⌚ **Durée : 5 h ou 3 h 45**

➔ **Départ : Steenwerck : Grand' Place**

■ **Balisage jaune**

📖 **Carte IGN : 2404 Ouest et 2404 Est**

L'avis du randonneur :

Au départ de la dynamique petite ville de Steenwerck, empruntez des petites routes de campagne bordées de haies, croisez chapelles et oratoires et longez la Grande Becque. La longueur dédie l'itinéraire au promeneur habitué à la marche d'une journée.

Le Musée de la Vie Rurale complètera la connaissance de la campagne flamande et restaurera le randonneur fatigué ou assoiffé. Prudence le long des RD 122, 277 et 138. Meilleure période de mars à octobre.



Faites une halte dans un « café rando »

Liste et infos sur : www.tourisme-nord.fr



Chapelle à La Postrie (Steenwerck)



2012 - Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Atavia Lille - Lille

Crédit Photos : 1, 2 : P. Hourzé - 3, 4 : P. DeLatire.

Sentier de la Boudrelle

(13 ou 17 km - 3 h 45 ou 5 h)

Départ : Steenwerck : Grand' Place

L'Hôtel de ville date de 1854. L'église Saint Jean-Baptiste possède des fonds baptismaux de 1567.

1 Dos à l'église, dirigez-vous à droite et empruntez la rue du Stade, puis encore à droite le sentier et la rue des Hauts Champs. Remarquez la chapelle Notre Dame de Confiance (1818).

2 Poursuivez en face sur la rue des Trois Fermes et passez sous le pont du TGV, puis longez à gauche la Serpentine jusqu'au Pont Lothé. Vous retrouvez la rue des Hauts Champs que vous suivez jusqu'au bout. La Serpentine ou Grande Becque prend sa source dans le mont Noir (véritable château d'eau naturel) et s'écoule jusqu'à la Lys.

3 « Site romantique du vieux Pont Vanuxem », sur la Serpentine. Prenez à gauche puis, 500 m plus loin, à droite la rue de la Boudrelle - chemin champêtre et pittoresque. La Grande Becque à votre droite poursuit en ondulant son cours jusqu'à la Lys.

4 Tournez à droite sur la route (RD 122) et empruntez le pont sur la Boudrelle, 500 m avant le carrefour (du Bon Coin). Un sentier permet d'éviter le carrefour et utilise à droite la rue des Haies Basses - aire de pique-nique. Après 600 m, empruntez à gauche la rue Basse.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



5 A l'intersection, continuez tout droit le long de la rue Haute puis empruntez à gauche la rue des Clinques. Rue Haute, remarquez la grôte dans une étendue d'herbe jouxtant la ferme à droite puis la ferme entourée de douves.

6 A l'oratoire (Notre Dame de la Salette), prenez la rue à droite (rue du Crusobeau). Au croisement suivant, à la ferme, tournez à droite (rue du Bitram). Avant d'emprunter la rue du Bitram, observez sur votre gauche la motte féodale de l'ancien château du Doulieu.

7 Poursuivez tout droit (rue du Crampon), passez devant la ferme du chien blanc. Au stop, traversez prudemment et par un crochet droite/gauche, suivez la rue du bois. (La chapelle de l'Immaculée Conception, ombragée de tilleul, dont l'histoire est expliquée sous l'arc a été restaurée en 2003 par une association steenwerckoise). Continuez tout droit, en laissant l'impasse à droite, sur la petite route bocagère (ce secteur est souvent emprunté comme circuit lors de la manifestation des 100kms de Steenwerck, célèbre course de 24 h, tous les ans, à l'Ascension).

8 A l'intersection, suivez à droite le Cron Chemin qui passe au dessus de la ligne du TGV. (joli panorama sur la chaîne des monts de Flandre). Poursuivez tout droit dans la descente puis partez à droite. Au loin, se détache le docher de Steenwerck. Continuez sur le chemin de la Blanche.

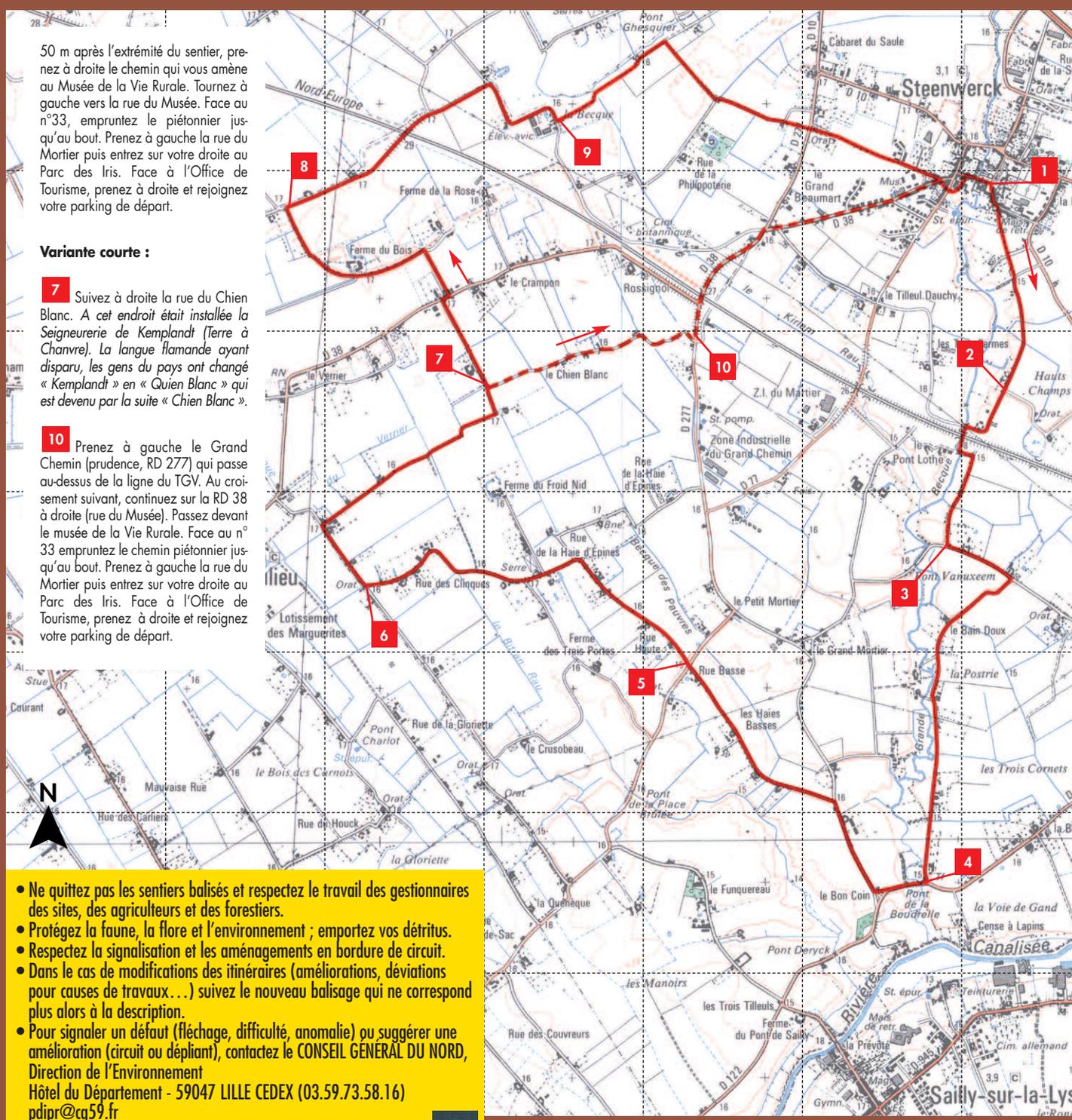
9 Tournez à gauche et longez le sentier pédestre, passez sur une petite passerelle en bois traversant le Kirmel. A la prochaine intersection, à gauche rue de la Philippoterie et cheminez jusqu'au petit sentier dans le virage, que vous empruntez. Franchissez le pont de bois, traversez prudemment la route et par un crochet gauche/droite, poursuivez sur le chemin. (chapelle Notre Dame de Bon Secours).

50 m après l'extrémité du sentier, prenez à droite le chemin qui vous amène au Musée de la Vie Rurale. Tournez à gauche vers la rue du Musée. Face au n°33, empruntez le piétonnier jusqu'au bout. Prenez à gauche la rue du Mortier puis entrez sur votre droite au Parc des Iris. Face à l'Office de Tourisme, prenez à droite et rejoignez votre parking de départ.

Variante courte :

7 Suivez à droite la rue du Chien Blanc. A cet endroit était installée la Seigneurie de Kempland (Terre à Chanvre). La langue flamande ayant disparu, les gens du pays ont changé « Kempland » en « Quien Blanc » qui est devenu par la suite « Chien Blanc ».

10 Prenez à gauche le Grand Chemin (prudence, RD 277) qui passe au-dessus de la ligne du TGV. Au croisement suivant, continuez sur la RD 38 à droite (rue du Musée). Passez devant le musée de la Vie Rurale. Face au n° 33 empruntez le chemin piétonnier jusqu'au bout. Prenez à gauche la rue du Mortier puis entrez sur votre droite au Parc des Iris. Face à l'Office de Tourisme, prenez à droite et rejoignez votre parking de départ.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GENERAL DU NORD, Direction de l'Environnement Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16) pdipr@cg59.fr